LES EMBALLAGES EN VERRE SE RECYCLENT À L'INFINI !

Une fois triée, **une bouteille en verre redevient une bouteille en verre !**

7 emballages sur 10 sont aujourd'hui triés et recyclés.

OBJECTIF 10/10 !

Le saviez-vous ?
Le calcin, verre issu de la collecte, trié et débarrassé de ses impuretés, est la première matière utilisée pour fabriquer les bouteilles.

1 L'habitant trie ses emballages en verre.

2 Les emballages en verre sont collectés et acheminés…

3 … au centre de traitement qui débarrasse le verre de ses impuretés pour créer du calcin.

4 Le verrier fond le calcin et les matières premières puis souffle le verre pour créer des pots, bocaux et bouteilles.

5 **Grâce à votre geste de tri** les emballages en verre deviennent des emballages en verre.

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?
01 60 03 71 08

VOTRE GESTE DE TRI A DE GRANDS EFFETS …

… ALORS PROFITEZ DES NOUVELLES BORNES À VERRE DE VOTRE COMMUNE

PLAINES & MONTS DE FRANCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ECO EMBALLAGES

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES EN VERRE

(IL SUFFIT DE LES VIDER)

À RECYCLER

Bouteilles en verre

Pots et bocaux en verre

À METTRE DANS LA POUBELLE CLASSIQUE
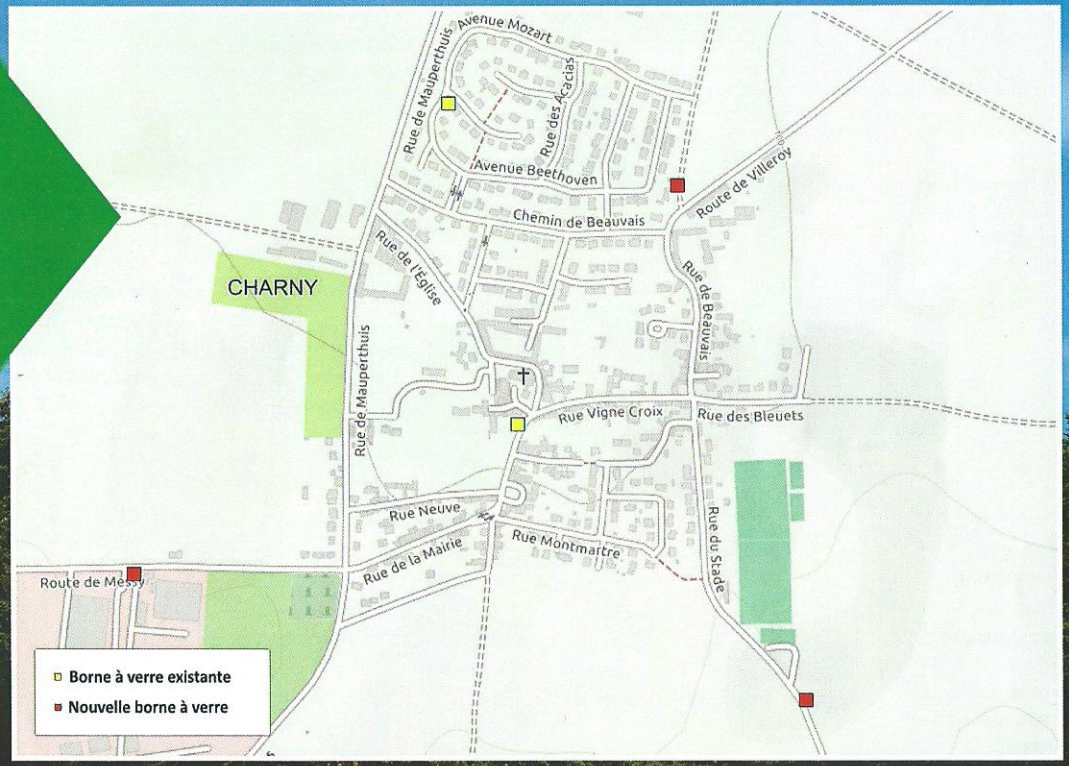
IDENTIFIEZ LA BORNE À VERRE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS